

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 004-210400131-20210211-202102MODIF-DE

Alpes de Haute Provence
Arrondissement de FORCALQUER

AUBIGNOSC, le 11 Février 2021



Commune d'AUBIGNOSC
04200

RECTIFICATION D'ERREUR MATERIELLE

www.aubignosc04.fr
accueil-aubignosc@mairie-aubignosc.fr
04 92 62 41 94

DELIBERATION N°02/2021 du 04 février 2021

OBJET : CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONSOLE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

BIEN LIRE « parcelle B N° 709 » et non B N° 109

Le reste inchangé.

Le Maire

René AVINENS

